

Blois, le 02 novembre 2020

COMMISSION PERMANENTE DU 02 NOVEMBRE SOLIDARITÉS - ÉDUCATION - CULTURE - AGRICULTURE

I / SOLIDARITÉS

Dans ce contexte de seconde vague de l'épidémie de coronavirus, le président du conseil départemental, Nicolas Perruchot, a annoncé **un vaste plan de soutien économique et social** pluriannuel pour le Loir-et-Cher. Objectifs : aider les entreprises, maintenir l'emploi et accompagner les familles loir-et-chériennes.

Une enveloppe de 20 millions d'euros est annoncée. Le détail des mesures sera communiqué dans les prochains jours.

II / ÉDUCATION

1/ Les élus ont validé le fait qu'**un collège public du département de Loir-et-Cher soit baptisé du nom de Samuel Paty**, professeur d'histoire-géographie assassiné à Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre dernier. Trois établissements sont pressentis : le collège Blois-Vienne, le collèges Les Provinces et le collège Les Pressigny à Selles-sur-Cher.

2/ Dans le cadre de la gestion de la Covid-19, le département a commandé **5 500 nouveaux kits aérosols CleanRwith** pour désinfecter les salles de cours dans les collèges publics. L'opération débutée en septembre est prolongée jusqu'aux vacances de Noël.

Chaque collégien loir-et-chérien scolarisé dans le public et le privé se verra remettre à compter de début novembre un **flacon de gel hydro-alcoolique rechargeable**. 17 000 flacons sont commandés. En cette période de retour en classe, la protection des élèves loir-et-chériens est une priorité du département

3/ **Une contribution exceptionnelle de 15 000 €** a été votée en faveur du fonds national « Écoles chrétiennes francophones d'Orient » géré par le ministère des affaires étrangères. Cette aide sera attribuée à l'établissement Sainte-Anne, situé à Beyrouth au Liban et permettra de remplacer le matériel pédagogique endommagé par le souffle meurtrier du 4 août dernier.

III / CULTURE

1/ Le président du conseil départemental, Nicolas Perruchot, a rappelé que le département de Loir-et-Cher a répondu favorablement à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Laurence ENGEL, présidente de la BnF, en partenariat avec Agglopolys et la Ville de Blois pour accueillir un futur pôle regroupant **un conservatoire national de la presse et un centre de conservation pour les collections de la BnF**.

Deux sites blésois ont été proposés :

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **le site Laplace**, parcelle de 34 991 m² située rue Laplace, propriété du département sur laquelle était hébergée l'ancienne centrale d'enrobés du parc routier qui a cessé son activité ;
- et **le site dit « Médecis »**, parcelle disponible de 30 000 m² qui accueillait anciennement l'usine « Air Équipement », située route de Château Renault à grande proximité de la gare de Blois-Chambord et proche du centre-ville.

2/ Dans le cadre du soutien aux sportifs de haut niveau et de la politique départementale en faveur du handicap, une subvention de **7 200 €** a été attribuée à la société Girelle Production. Cette dernière produit, avec le réalisateur loir-et-chérien Jacques Bedel, **un film documentaire sur la vie de Marie-Amélie Le Fur**, athlète handisport détentrice de 8 médailles lors des jeux paralympiques, présidente du comité paralympique et sportif français et membre de la Team41.

IV / AGRICULTURE

1/ Les élus du conseil départemental ont voté en faveur d'une **subvention exceptionnelle de 15 000 € à la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher** pour la mise en place de la cellule temporaire « Passer le Cap 2021 » dédiée aux exploitants rencontrant des difficultés suite aux récents incidents climatique, économique et sanitaire.

2/ **Une subvention de 5 000 €** a été attribuée à la Fédération nationale des syndicats exploitants agricoles de Loir-et-Cher (FNSEA) pour la réalisation de 100 panneaux destinés à identifier les exploitations agricoles engagées dans la démarche RSE **TERA 41**. L'engagement TERA 41 a été mis en place dans le courant de l'année. Il vise à mesurer, accélérer et valoriser les actions écoresponsables prises par les agriculteurs de Loir-et-Cher dans le cadre d'une transformation agro-écologique responsable et durable de leur secteur d'activité et de leur territoire.

3/ Dans le cadre du soutien aux énergies renouvelables, les élus ont voté l'octroi d'une subvention de **20 000 € à Bio-Méthagri Romonestois** à Pruniers-en-Sologne, soit 20 % du montant de l'étude de faisabilité pour le projet de construction d'un méthaniseur collectif.

Pour rappel : 31 exploitants agricoles (élevage, grande culture...) du Romorantinais et du Monestois ont créé la « SAS B.M.R. Bio-Méthagri Romonestois » afin de construire une installation de méthanisation agricole collective. Le site d'implantation serait situé sur la commune de Villefranche-sur-Cher. Le gaz produit représenterait la consommation d'environ 2 000 foyers.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12